

UBS (Lux) Fund Solutions – Global Green Bond ESG 1-10 UCITS ETF

Pas de préjudice important pour l'objectif d'investissement durable

Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : 10%

Le produit financier est géré de façon passive et réplique un Indice. Les titres ne sont éligibles à l'inclusion dans l'Indice que s'ils respectent les principes de MSCI ESG Research applicables aux obligations vertes.

Les obligations vertes comportent l'engagement d'utiliser les produits à des fins spécifiques et font appel à des processus dédiés pour évaluer et sélectionner les projets verts qu'elles servent à financer. L'émetteur doit clairement identifier et décrire des projets spécifiques ou des critères d'activités à financer qui relèvent de l'une des six catégories environnementales éligibles. Conformément à la définition figurant dans les Principes applicables aux obligations vertes, les investissements dans ces obligations ne causent de préjudice important à aucun objectif d'investissement environnemental ou social.

Le produit financier exclut les investissements dans des entreprises directement impliquées dans l'utilisation, le développement, la fabrication, le stockage, le transfert ou le commerce d'armes à sous-munitions, de mines terrestres antipersonnel et/ou d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques.

Le score de controverse ESG MSCI évalue l'implication d'une entreprise dans des controverses ESG notables en lien avec ses activités et/ou produits, ses possibles manquements aux normes et principes internationaux, tels que le Pacte mondial des Nations unies, ainsi que sa performance au regard de ces normes et principes.

Objectif d'investissement durable du produit financier

Ce produit financier a pour objectif l'investissement durable et cherche à répliquer, avant déduction des frais, la performance en termes de prix et de revenus de l'Indice Bloomberg MSCI Global Green Bond 1-10 Year Sustainability Select (Total Return) (l'« Indice »). Le Fournisseur d'indices utilise une méthodologie indépendante fondée sur la recherche pour évaluer les obligations vertes éligibles à l'indice afin de s'assurer qu'elles respectent les Principes établis applicables aux obligations vertes et de catégoriser les obligations en fonction de l'utilisation de leurs produits à des fins environnementales. Les obligations dont les produits sont utilisés pour financer des projets spécifiques sont considérées comme éligibles si les projets en question entrent dans au moins une des six catégories environnementales éligibles définies par MSCI ESG Research (énergie alternative, efficacité énergétique, prévention et contrôle de la pollution, eau durable, construction verte et adaptation au changement climatique).

L'Indice de référence (l'« Indice ») désigné afin d'atteindre l'objectif d'investissement durable de ce produit financier est l'indice Bloomberg MSCI Global Green Bond 1-10 Year Sustainability Select (Total Return).

Cette/Ces caractéristique(s) est/sont mesurée(s) à l'aide de l'/des indicateur(s) suivant(s) :

La réalisation de l'objectif d'investissement durable est mesurée à l'aide des indicateurs suivants, respectivement :

- Classification du titre en tant qu'obligation verte

Les titres de l'indice Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond sont évalués de manière indépendante par MSCI ESG Research selon quatre dimensions afin de déterminer s'ils doivent être classés comme des obligations vertes. Ces critères d'éligibilité reflètent les thèmes énoncés dans les Principes applicables aux obligations vertes et requièrent des engagements à l'égard des caractéristiques suivantes d'une obligation :

- Utilisation déclarée des produits ;
- Processus d'évaluation et de sélection des projets verts ;
- Processus de gestion des produits ; et
- Engagement à rendre compte en permanence de la performance environnementale de l'utilisation des produits.

Stratégie d'investissement

L'/les élément(s) contraignant(s) suivant(s) de la stratégie d'investissement est/sont utilisé(s) pour sélectionner les investissements afin d'atteindre la/les caractéristique(s) promue(s) par ce produit financier : Le produit financier exclut les investissements dans des entreprises directement impliquées dans l'utilisation, le développement, la fabrication, le stockage, le transfert ou le commerce d'armes à sous-munitions, de mines terrestres antipersonnel et/ou d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques. Le calcul ne tient pas compte des liquidités, des instruments dérivés et des instruments d'investissement non notés.

L'/les élément(s) contraignant(s) est/sont calculé(s) en fin de trimestre en fonction de la moyenne des valeurs constatées chaque jour ouvrable au cours du trimestre considéré.

Proportion d'investissements

La proportion minimale d'investissements utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier est de 90%. La proportion minimale d'investissements durables du produit financier est de 10%. Les produits dérivés ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques promues par ce produit financier. Les produits dérivés seront principalement utilisés à des fins de couverture et de gestion des liquidités.

Contrôle de l'objectif d'investissement durable

La caractéristique environnementale/sociale du produit financier est qu'il réplique un indice de référence affichant un profil durable. La réalisation de cette caractéristique est assurée par la tracking error définie, qui est contrôlée avant la transaction par le Gestionnaire de portefeuille et après la transaction par l'Administrateur du fonds

Méthodes

La méthode de construction de l'Indice est décrite dans l'annexe au prospectus ou au supplément.

Sources et traitement des données

Les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées sont les suivantes :

Le score ESG MSCI, qui provient du fournisseur de l'indice

Les données proviennent d'un ou plusieurs fournisseurs de premier plan

Limites aux méthodes et aux données

Nous appliquons un seuil de couverture minimum pour les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées du produit financier. Ces seuils permettent de contrôler et de mesurer les objectifs contraignants. L'exactitude des données dépend des fournisseurs tiers. La couverture des sources de données peut s'avérer inférieure à 100% en raison de types d'actifs non couverts, de données incomplètes ou incohérentes et de lacunes dans la couverture de ces fournisseurs tiers.

Diligence raisonnable

Une procédure de diligence raisonnable est appliquée aux fournisseurs d'indices et/ou aux fournisseurs de données. Ce produit financier est géré de façon passive et vise à répliquer la performance et le profil ESG de l'Indice. Les caractéristiques et les risques en matière de durabilité sont considérés comme faisant partie intégrante du processus de sélection de l'Indice.

Politiques d'engagement

En ce qui concerne les stratégies passives qui suivent des indices de durabilité, comme c'est le cas de ce produit financier, le processus d'engagement nous aide à identifier les entreprises pour lesquelles des facteurs ESG et de durabilité importants peuvent présenter un risque négatif à l'avenir.

Bien que le programme d'engagement d'UBS AM concerne toutes les classes d'actifs et tous les portefeuilles, l'impact sur les stratégies obligataires à gestion passive pourrait être réduit, principalement en raison de l'absence de droits de vote et du fait que les entreprises qui n'ont pas donné satisfaction lors des échanges avec UBS AM ne sont généralement pas exclues en raison du style de gestion passif.

Néanmoins, les actifs obligataires gérés passivement sont concernés par les échanges avec les dirigeants d'entreprises, comme tous les autres actifs gérés par l'entreprise, afin de produire le plus grand impact possible.

Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Le Gestionnaire de portefeuille a initialement choisi l'indice de référence pour sa pertinence aux fins de sa stratégie d'investissement et de la réalisation de l'objectif durable qu'il cherche à atteindre. L'Indice fait l'objet d'un rééquilibrage mensuel, et de plus amples informations sur la méthodologie appliquée par le fournisseur d'indices figurent ci-dessous.

L'alignement de la stratégie d'investissement sur la méthodologie de l'Indice est garanti en permanence par le fait que le Gestionnaire de portefeuille investit dans un sous-ensemble d'émetteurs faisant partie de l'indice.

L'indice de référence diffère d'un indice de marché élargi en ce qu'il ne peut inclure que des obligations émises par des Banques multilatérales de développement. Une Banque multilatérale de développement est une Banque de développement dont les actionnaires incluent, entre autres, l'ensemble des pays du G7. La Banque mondiale est un important émetteur d'obligations incluses dans l'indice de référence. L'indice de référence est cohérent avec l'objectif d'investissement durable de ce compartiment.

L'indice de référence diffère d'un indice de marché élargi en ce qu'il ne peut inclure que des obligations émises par des Banques multilatérales de développement. Une Banque multilatérale de développement est une Banque de développement dont les actionnaires incluent, entre autres, l'ensemble des pays du G7. La Banque mondiale est un important émetteur d'obligations incluses dans l'indice de référence. L'indice de référence est cohérent avec l'objectif d'investissement durable de ce compartiment.

La méthodologie des indices est disponible sur le site Internet du fournisseur des indices : <https://www.solactive.com/indices>.